

Négociations salariales à la branche des IEG La vérité des chiffres !

La FNME CGT dénonce l'austérité mise en œuvre depuis 3 ans dans les IEG sous la baguette d'EDF et d'ENGIE. Le gel du Salaire National de Base (SNB) et des pensions de retraite en est l'exemple flagrant.

La négociation sur les mesures salariales 2018 revêtait donc un enjeu social des plus sensibles. La mise sous contrôle de la négociation en est le témoin.

D'autant que le gouvernement, dans sa loi de finance 2018, prévoit une hausse de la CSG de 1,7% sans compensation pour les salariés des IEG, soit une perte sèche de rémunération pour l'ensemble des agents.

L'équation est simple, 1,7% d'augmentation de la CSG et 1,1% d'inflation entre octobre 2016 et octobre 2017 cela fait **une ardoise pour les agents de 2,8% !** Et cela uniquement pour le maintien du pouvoir d'achat de toutes et tous...

Les actions menées depuis le début des luttes (19 octobre, 16 et 30 novembre, 7 et 14 décembre 2017) pour l'augmentation du SNB, des pensions, pour la compensation de la CSG et pour l'amélioration du pouvoir d'achat des agents des IEG ont bousculé les employeurs et le gouvernement. Grâce à la mobilisation des agents et la reprise en mains de l'outil de travail les propositions des employeurs ont bougé au gré des réunions paritaires de branche.

La lutte active durant les phases de négociations a permis des avancées significatives et fait vaciller l'entente cordiale entre employeurs, même si au final la raison du MEDEF est la plus forte et les a fait rentrer dans le rang du bataillon austéritaire...

Au-delà de la posture des employeurs, la FNME CGT, tout en mesurant des avancées, constate une véritable escroquerie sur les chiffres pour l'année 2018. En effet, le gouvernement, accepte pour les employeurs l'exonération de la cotisation de solidarité sur nos salaires (0,85%) et une baisse de la cotisation sur leur cotisation sécu (0,8%) afin de compenser quasi intégralement l'augmentation de la CSG. **Sauf que la proposition finale des employeurs pour la compensation de la CSG en 2018 est de 1,6% en moyenne pour les agents !**

En 2018, il est acquis pour les actifs : 1,6% de compensation CSG + 0,2% de SNB soit **1,8% de mesures salariales. Bien peu vis-à-vis du manque à gagner estimé à 2,8% pour maintenir le pouvoir d'achat des agents !**

Et pour les inactifs, rien n'est prévu ! Quel mépris !

Les autres fédérations syndicales ont indiqué signer l'accord de compensation CSG et refusent de signer celui sur le SNB. Il n'aura fallu que 55 minutes pour que les employeurs ferment la séance... Cela sent l'entente entre employeurs et autres fédérations syndicales pour renvoyer les négociations dans les entreprises sur les salaires, attaquant encore une fois, l'égalité de traitement entre agents des IEG.

A l'entreprise les négociations sur le salaire n'existent pas, seules les mesures d'avancements individuelles sont négociées. Ces négociations ne concernent que les futurs « chanceux » qui auront le droit à un avancement. Cela dévoie complètement l'attribution des avancements et reclassements qui doivent récompenser la montée en compétence des agents.

Dans ce contexte, la FNME CGT refuse les négociations en entreprise ! D'ailleurs, ses délégués syndicaux viennent de le signifier aux employeurs. Nous ne connaissons pas la posture des autres fédérations syndicales, mais aller en négociation sur les avancements/reclassements dans les entreprises alors qu'elles ne signent pas l'accord sur le SNB, ne peut qu'interroger les agents sur l'attitude assez ambiguë de ces organisations syndicales.

Par conséquent, la FNME CGT dépose un préavis de grève pour demander la réouverture de négociation sur le SNB 2018 pour une véritable compensation de la CSG en 2018 et pour une mesure de grille de 200€ dans l'objectif de gagner une réelle amélioration collective du pouvoir d'achat. Ce préavis couvre la période des fêtes de fin d'année et le mois de janvier 2018.

La FNME CGT, en lien avec les syndicats CGT et les salariés en lutte, décide d'aller à la rencontre des agents pour débattre de la situation et des suites à donner.

Dès à présent, de nouvelles journées de luttes sont prévues.

Montreuil, le 14 décembre 2017